

et l'URSS. Le charbon australien bénéficie de plusieurs avantages. Ses conditions d'exploitation sont excellentes, ainsi que sa qualité. Son transport terrestre est court. Cela n'empêche que le gouvernement japonais a exprimé son inquiétude à propos de la fréquence des grèves et de l'embouteillage des installations portuaires de chargement de charbon en Australie. Il cherche actuellement à réduire sa dépendance à l'égard du charbon australien.

Voulant diversifier ses sources d'approvisionnement, le Japon a manifesté son intérêt à l'égard des importantes réserves de charbon thermique de l'ouest des États-Unis. Les installations de chargement de la côte ouest ne sont toutefois pas jugées adéquates actuellement pour les importants tonnages auxquels on songe. On prévoit toutefois de nouveaux développements de terminaux charbonniers, sur la côte ouest américaine, dans les cinq années à venir.

La Chine dispose également d'importantes réserves de charbon et a l'avantage d'être géographiquement proche du Japon. Les entreprises japonaises s'inquiètent cependant des développements de l'infrastructure chinoise.

Le Japon étudie aussi la possibilité d'augmenter ses approvisionnements en charbon thermique d'Afrique du Sud. Même s'il ne veut pas trop augmenter sa dépendance à l'égard de cette source d'approvisionnement, les chiffres de 1981 démontrent que ses importations ont augmenté rapidement. L'Afrique du Sud continuera à être un très important concurrent du Canada.

De la même façon, le Japon continuera à importer du charbon thermique de l'URSS et d'autres pays, mais ne les considère pas comme d'importantes sources d'approvisionnement à long terme.

Plan d'action * (Pour les contacts, voir l'annexe II)

Le fait que le Canada soit une source stable d'approvisionnement en charbon pourrait permettre aux fournisseurs canadiens d'accaparer une part raisonnable du marché japonais. Cependant, la volonté que manifeste le Japon de diversifier ses approvisionnements fixe une limite supérieure aux possibilités canadiennes d'approvisionnement en charbon thermique. On estime que ces limites se situent entre 12 et 20 % des besoins du marché japonais. Cela pourrait permettre de plafonner à 8 millions de tonnes par année (environ 500 millions de dollars au prix de 1981). Ce

* À moins d'indication contraire, on tiendra pour acquis que les activités ou les événements décrits sont en cours.